

www.parceolien-champsdusoleil.fr

EDITO

La transition énergétique doit être aujourd'hui au cœur des priorités nationales. **En France, près de 60 % de notre consommation énergétique repose encore sur les énergies fossiles importées** (SDES Chiffres clés de l'énergie 2025), fortement émettrices de gaz à effet de serre et soumises aux aléas géopolitiques. Face à ce constat, la politique énergétique française s'est fixée des objectifs : porter la part des énergies renouvelables à 33 % de la consommation finale brute d'énergie à l'horizon 2030, puis jusqu'à au moins 70 % pour 2050 (Ademe).

En Bourgogne-Franche-Comté, les énergies renouvelables ont couvert 23.9% de la consommation en électricité en 2023 (Observ'ER, 2024). Le développement de projets éoliens s'inscrit pleinement dans cette trajectoire, au service de la souveraineté énergétique, de la lutte contre le changement climatique et du développement des territoires.

Le projet éolien Les Champs du Soleil s'inscrit dans cette dynamique nationale, tout en se devant d'être profondément ancré localement. Chez SEIDER, nous sommes convaincus qu'un projet ne peut aboutir que s'il est construit dans l'information, l'échange et la concertation. Notre philosophie repose sur un dialogue continu avec l'ensemble des parties prenantes : informations claires et accessibles du public, prise en compte attentive des avis de l'Administration, respect des besoins et des contraintes des propriétaires et des exploitants agricoles, et échange avec les collectivités locales dès les prémices du projet. Cette démarche s'accompagne également **d'une volonté forte de partage de la valeur créée, afin que le territoire bénéficie directement des retombées économiques du projet.**

Dans un contexte marqué par les prochaines échéances électorales, il est plus que jamais essentiel que le dialogue reste présent, apaisé et constructif entre tous les acteurs concernés. L'indépendance énergétique de nos territoires est un enjeu collectif, qui mérite écoute, échanges et respect des points de vue. SEIDER réaffirme ainsi son engagement à poursuivre cette démarche d'information, de concertation, au service d'un projet responsable, durable et partagé.

Sources : Observ'ER - 2024 - Le baromètre 2024 de l'électricité renouvelable en France ;
SDES (Statistique Publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement) Edition 2025

Didier Boureaud - Dirigeant de SEIDER



Le porteur de projet

Fort de plus de 15 ans d'expérience, SEIDER est un acteur français indépendant spécialisé dans le développement et l'intégration de projets d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque et micro-hydroélectrique) avec des équipes implantées en Centre Val de Loire et Normandie.

Aujourd'hui, nous mettons notre savoir-faire au service des territoires de la Bourgogne-Franche-Comté avec une conviction forte : l'énergie de demain doit être pensée avec et pour ceux qui vivent sur le territoire.

Nous ne dupliquons pas des projets standards. Chaque parc est conçu en prenant en compte l'identité paysagère et les spécificités écologiques de votre commune.

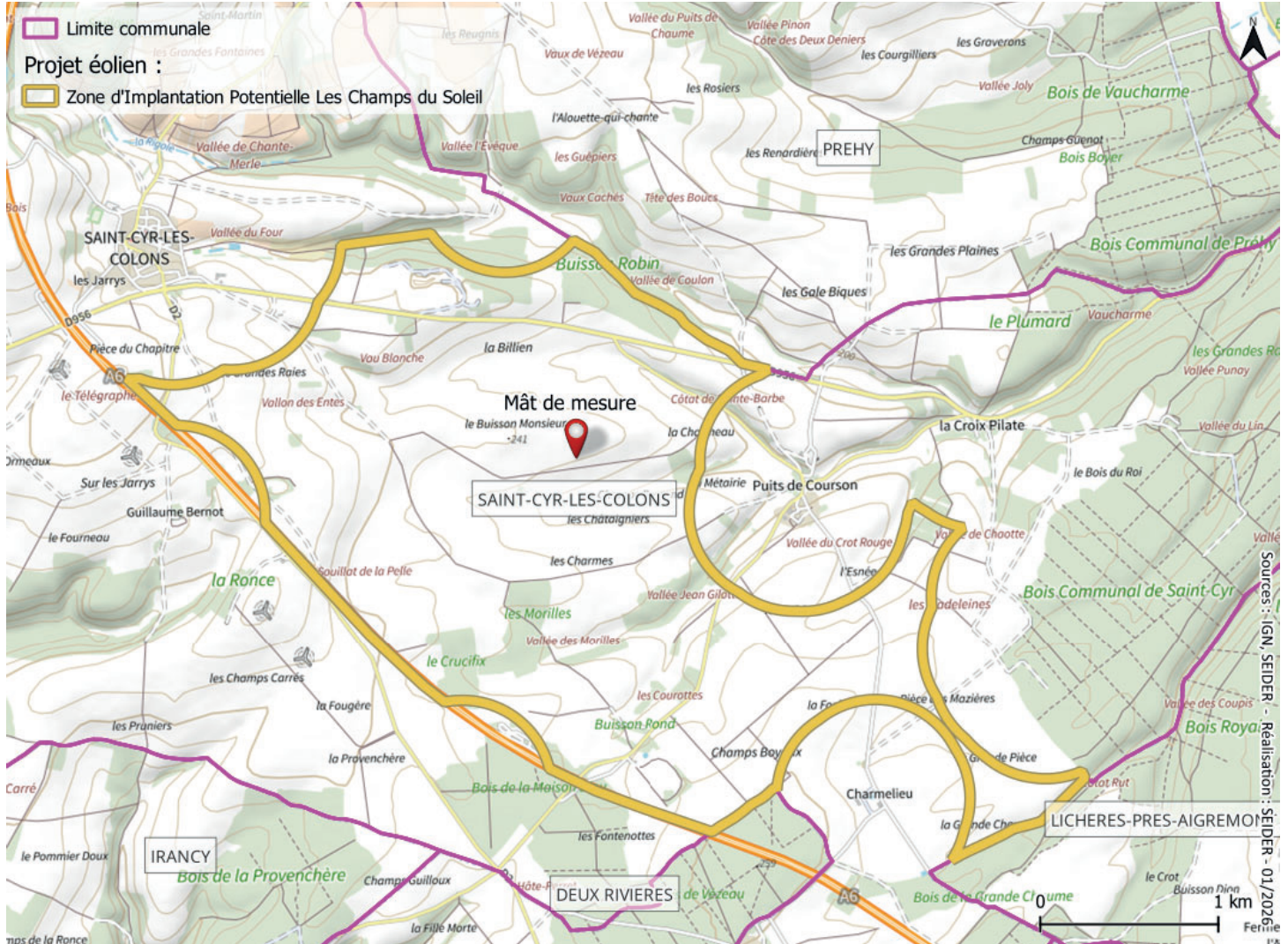
Le financement de nos projets est porté par la société Vents d'Avenir Développement (créée en 2023), dont nous sommes membres fondateurs. C'est la garantie d'un investissement pérenne et d'une maîtrise totale de la chaîne de valeur.

Consultez nos sites Internet pour en savoir plus !

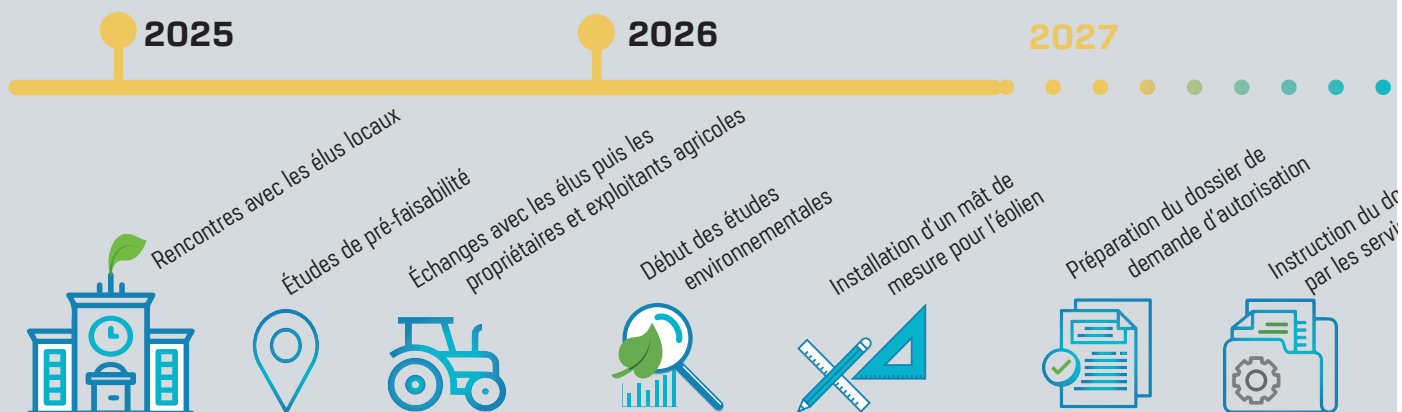
Présentation du projet

Une nouvelle zone propice à l'implantation d'éoliennes a été identifiée sur la commune. Située au Sud-Est du bourg de Saint-Cyr-les-Colons, à l'Ouest de Puits de Courson et de la Croix Pilate et au Nord de Vau Germain. Cette zone est dessinée sur la carte ci-dessous. L'implantation d'éoliennes n'est possible qu'à l'intérieur de l'espace délimité par les traits jaunes.

Le nom choisi pour ce projet, **Parc éolien les Champs du Soleil**, souligne à la fois la forte identité agricole sur la zone tout en faisant écho à la proximité immédiate de l'autoroute A6 connue comme l'autoroute du Soleil.



Un parc éolien est déjà en exploitation sur la commune. Mais connaissez-vous ou vous rappelez-vous les grandes étapes ?



Comment choisit-on l'emplacement d'un projet éolien ?

Le développement d'un parc éolien repose sur une pré-étude rigoureuse en plusieurs étapes :

- Distances aux habitations : fixé par le Code de l'environnement aucune éolienne ne peut être implantée à moins de 500 mètres d'une habitation.
- Contraintes aéronautiques : des servitudes liées à l'aviation civile limitent les hauteurs des éoliennes ou même proscrivent leur implantation. A cela s'ajoute : éloignement des radars, zones d'entraînement de vol à très basse altitude, etc. A noter qu'un avis conforme de l'aviation civile et de la défense nationale est nécessaire pour mener à bien un projet éolien.
- Enjeux naturalistes : les zones de protection de la faune et de son habitat, ainsi que de la flore, sont analysées pour pré-évaluer l'impact qu'aurait un parc éolien sur eux.
- Enjeux patrimoniaux : les monuments historiques, ainsi que les sites classés ou inscrits sont recensés et pris en compte dans l'étude paysagère.

- Réseaux de communication : éloignement par rapport aux voies ferrées, aux routes communales, départementales et autoroutes doit être pris en considération.
- Autres réseaux : éloignement des réseaux de télécommunication (faisceau hertzien), des réseaux électriques ou encore des canalisations d'adduction d'eau ou de gaz.
- Autres servitudes et contraintes : radars météorologiques, contexte éolien aux alentours, urbanisme, etc.

Lorsqu'une zone est retenue par notre équipe et qu'il y a une adhésion suffisante des propriétaires terriens et des exploitants agricoles dans la ZIP, des bureaux d'études experts et indépendants réaliseront une analyse «in-situ» (sur le terrain) afin d'évaluer les impacts paysagers, acoustiques et environnementaux

Mât de mesure pour l'éolien

Un mât de mesure de 120 mètres de haut va être installé sur la commune de Saint-Cyr-les-Colons, au sud-est du bourg (voir cartographie sur la page 2), pour une durée comprise entre 1 an et 3 ans afin d'étudier le gisement de vent dans la zone. Il sera équipé de plusieurs anémomètres, pour mesurer la vitesse du vent à différentes hauteurs, de girouettes, pour connaître la direction du vent ainsi que d'autres outils de mesure des conditions météorologiques (baromètre pour connaître la pression atmosphérique, pluviomètre pour mesurer les précipitations et thermomètre). Ces données seront ensuite analysées par des ingénieurs spécialisés dans l'étude du gisement de vent et nous permettront de choisir l'éolienne la plus adaptée pour le gisement de vent disponible dans la zone d'étude.

Le saviez-vous?

Des microphones pour écouter et étudier les chauves-souris seront également installés sur le mât de mesure. Les chiroptères ont, pour la plupart, recours à l'écholocation pour s'orienter dans l'espace. Ils émettent des ultrasons et écoutent l'écho produit pour identifier des obstacles ou des proies. Ces ultrasons ne sont pas audibles par les humains. Le cycle biologique complet de la chauve-souris (soit 12 mois) sera étudié.

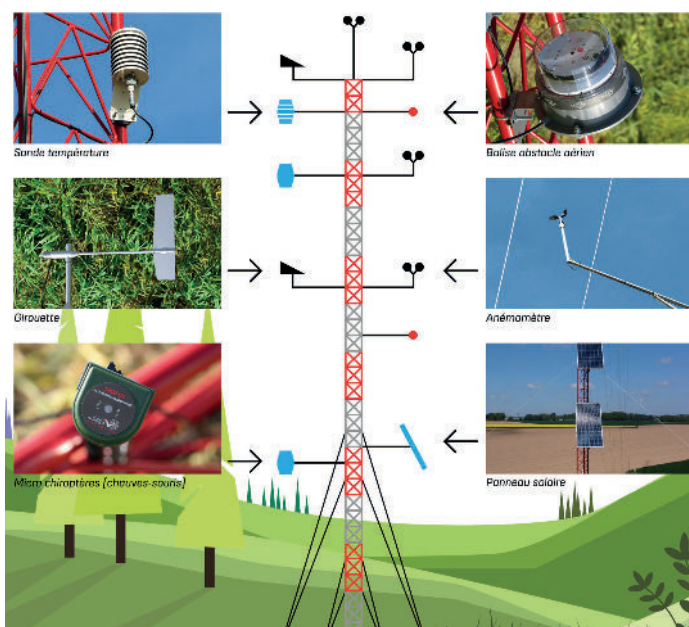
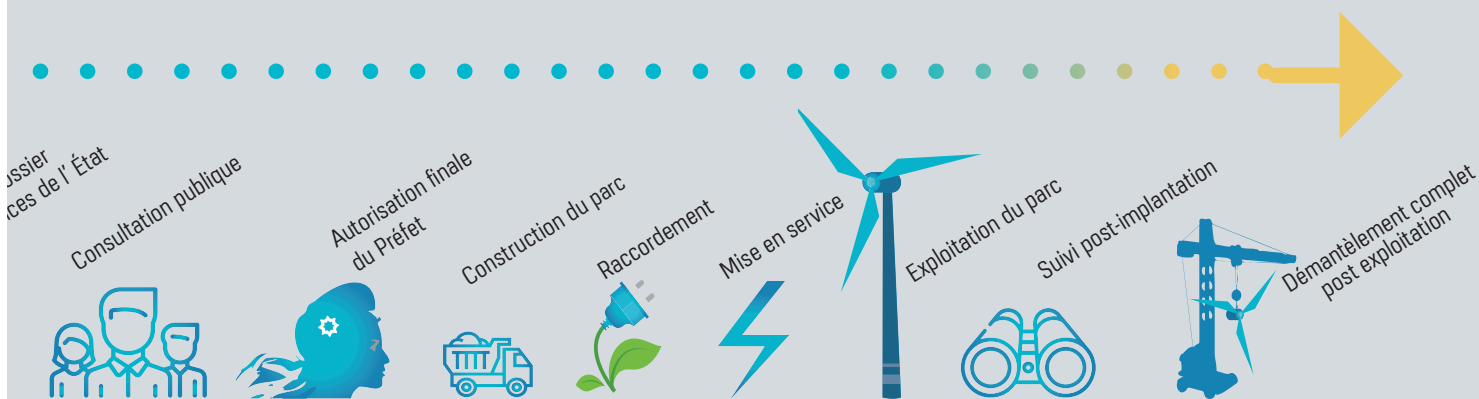


Schéma d'un mât de mesure et photographie d'éléments

Quels facteurs permettent de faire naître un projet éolien ?

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



Comment fonctionne une éolienne ?

Une **éolienne** utilise la force du vent pour produire de l'électricité. Le **rotor**, composé de trois pales rattachées au moyeu, est entraîné dans un mouvement de rotation par l'action du vent.

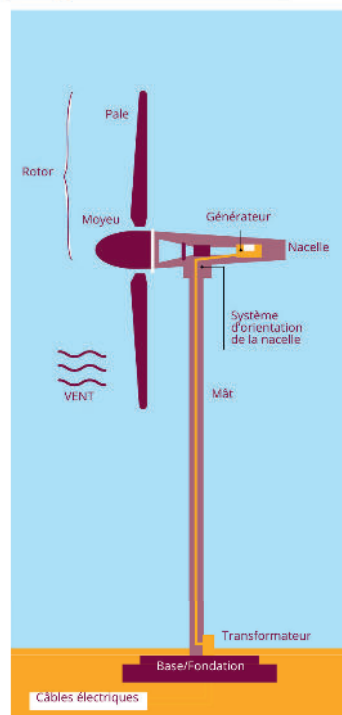
Un système ingénieux, appelé «**pitch**», permet d'**orienter les pales**. Cela permet d'ajuster leur prise au vent, ralentissant ou même arrêtant le rotor. Ce freinage aérodynamique est crucial, notamment pour réduire le bruit ou protéger la faune volante.

Le **mât de l'éolienne** est solidement ancré à une fondation spécifique à notre sol. Cette base est conçue sur mesure, garantissant stabilité et sécurité.

Le mouvement du rotor est transmis au **générateur**, logé dans la nacelle. C'est ce générateur qui convertit l'énergie mécanique en électricité. La **nacelle** est d'ailleurs capable de s'orienter pour toujours faire face au vent, optimisant ainsi la production. L'ensemble nacelle-rotor repose sur le mât, parfois équipé d'un monte-charge pour les techniciens de maintenance.

L'électricité produite par le générateur est ensuite acheminée vers un **transformateur**, où sa tension est élevée à 20 000 volts. Enfin, les éoliennes du parc sont connectées à un ou plusieurs **postes de livraison**. Ces bâtiments, de la taille d'un conteneur, sont le point de jonction entre le réseau électrique privé du parc éolien et le réseau public. L'électricité est ensuite dirigée vers un **poste source**, contribuant ainsi à alimenter vos foyers.

Composition d'une éolienne



Le saviez-vous?

Une éolienne de 4 MW permet d'alimenter chaque année environ 2000 foyers. Calculs : 2190 heures équivalentes pleine puissance donc une production annuelle d'environ 8760 MWh. Consommation moyenne d'un foyer estimée à 4200 kWh par an (ADEME) d'où 2085 foyers alimentés.

La communication autour des projets



Dans un esprit de transparence, des communications auprès des riverains du projet, et des élus locaux, seront faites régulièrement pour vous tenir informés de l'avancée du projet.

Plusieurs formats seront utilisés : des bulletins d'information distribués dans les boîtes aux lettres, des permanences publiques où vous pourrez échanger avec l'équipe de SEIDER, la mise en ligne d'un site internet dédié au projet, etc.

SEIDER a également mandaté un bureau d'études spécialisé dans l'expertise et la médiation environnementale sur des projets d'aménagements (concertation, acceptabilité sociale et étude sociologique notamment) dénommé **Territoires (www.territoires-env.com)**. À travers des entretiens et du porte-à-porte, l'équipe de Territoires a pu réaliser une étude des perceptions de l'éolien sur le territoire.

Pour aller + loin

Gratuit : Le Livre Blanc de l'Eolien

Vous souhaitez en savoir plus sur les parcs éoliens ? Téléchargez notre livre blanc sur notre site internet !



Fonctionnement d'une éolienne :

Pour en connaître plus sur le fonctionnement d'une éolienne, nous vous invitons à visionner cette vidéo qui traite du sujet.



Nous contacter

Retrouvez toute l'actualité de nos projets (site web et réseaux sociaux) en un clic.



4 La Croix- 36200 Ceaulmont
02 19 24 20 58
chateauroux@seider-energies.com
www.seider-energies.com